## Département de l'AIN Canton de CHATILLON SUR CHALARONNE Commune de MOGNENEINS

## DELIBERATION de la Commune de MOGNENEINS 2020.12.03

## **ANNEE 2020**

Objet : Achat du four du SIVOS

Le dix sept décembre deux mille vingt,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Franck CALAS, Maire.

<u>Présents</u>: MM. Franck CALAS, Jean-Pierre CHAMPION, Eric DE CLAVIERE, Marie-Laure KNEPPERT, Philippe MABRU, Frédéric MARTINEZ, Emilie PAULE, Camille PERRAUD, Christophe POULAIN, Alexandre QUILLIEN, Didier REY, Jocelyne ROLLET, Thomas VANNIER *formant la majorité des membres en exercice* 

Excusés: Thierry CHABANON, Magali ROBERT (donne pouvoir à Didier REY)

Secrétaire de séance élu : Jocelyne ROLLET

Date convocation: 10 décembre 2020

Membres en exercice: 15

Présents: 13

Votants: 14

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil que le SIVOS suite à sa délibération n°15-2020 du 19/11/2020 a accepté de vendre le four de la cantine à la commune pour un prix de 1000.00 € HT soit 1200.00 € TTC. Ce montant sera inscrit au budget 2020.

Les membres du Conseil, à l'unanimité

- ACCEPTENT de faire l'acquisition du four au prix de 1200.00 € TTC ;
- AUTORISE Monsieur le maire à signer tout document se rapportant à ces affaires.

Ainsi fait et délibéré, le 17 décembre 2020. Ont signé au registre les membres présents. Pour copie conforme, Le Maire, Franck CALAS



accusé de réception sur l'acte : D\_2020\_12\_03, télétransmis par Jennyfer VERRIER. Il porte le numéro d'identifiant unique : 001-210102521-20201217-D\_2020\_12\_03-

Informations sur l'acte Numero : D\_2020\_12\_03 Objet : Achat du four du SIVOS Date de décision : 17/12/2020 Date de transmission : 28/12/2020 Nature de l'acte : Délibération

Nature de l'acte : Deliberation Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.10. Divers